



**JMH Conseil**

Expert Comptable

Commissaire  
aux Comptes

8 rue de la Michodière,  
75002 Paris

Tél. : 01 42 61 14 34

Fax : 01 42 61 14 20

[www.jmh-conseil.com](http://www.jmh-conseil.com)

**ASSOCIATION ETC TERRA**  
127, rue d'Avron  
75020 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
ET RAPPORT SPECIAL**

*Exercice clos le 31/12/2012*

- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes
- Suivi juridique
- Aide à la décision
- Aide à la performance

# ASSOCIATION ETC TERRA

127 rue d'Avron  
75020 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2012

Mesdames, Messieurs, les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association ETC TERRA.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi, relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et sur la concordance avec les comptes annuels et dans les documents adressés aux membres Adhérents sur la situation financière et sur les comptes annuels.

Paris, le 6 juin 2013.

Le Commissaire aux Comptes

**Vincent CORREGE**



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 9			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL I</b>						
	Comptes de liaison						
	<b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	604 047		604 047		604 047	
	Autres créances	3 182		3 182		3 182	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	42 575		42 575		42 575		
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>TOTAL III</b>	<b>649 804</b>		<b>649 804</b>		<b>649 804</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>649 804</b>		<b>649 804</b>		<b>649 804</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 31/12/2012	9	Exercice N-1		
				Euros	%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres					
	Fonds associatifs sans droit de reprise					
	Ecarts de réévaluation					
	Réserves :					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau					
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		4 506		4 506	
	Autres fonds associatifs					
	Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports						
Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation						
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
Provisions réglementées						
Droit des propriétaires						
	<b>TOTAL I</b>		4 506		4 506	
	<b>TOTAL II</b>					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison					
	Provisions pour risques					
	Provisions pour charges					
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		603 758		603 758	
	Fonds dédiés sur autres ressources					
	<b>TOTAL III</b>		603 758		603 758	
DETTES (1)	Emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)					
	Emprunts et dettes financières divers					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 357		13 357	
	Dettes fiscales et sociales		28 183		28 183	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Autres dettes					
	Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL IV</b>		41 540		41 540	
	Ecarts de conversion passif (V)					
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		649 804		649 804	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

41 540

GRC

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012	9	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	28 720		28 720	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	734 111		734 111	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 963		1 963	
Collectes	5 149		5 149	
Cotisations	900		900	
Autres produits	3		3	
<b>TOTAL I</b>	<b>770 846</b>		<b>770 846</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	85 860		85 860	
Impôts, taxes et versements assimilés	394		394	
Salaires et traitements	52 297		52 297	
Charges sociales	24 126		24 126	
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	20		20	
<b>TOTAL II</b>	<b>162 697</b>		<b>162 697</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>608 149</b>		<b>608 149</b>	
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2012	9	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change		115	115	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>		115	115	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		115	115	
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		608 264	608 264	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL VIII</b>				
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		770 961	770 961	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		162 697	162 697	
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		608 264	608 264	
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		603 758	603 758	
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		4 506	4 506	

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Il s'agit du premier exercice qui débute le 1er avril 2012 et se clôt le 31 décembre 2012.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **Informations générales complémentaires**

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



ANNEXE

Exercice du 01/04/2012 au 31/12/2012

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	604 047	604 047	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104	104	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 438	1 438	
Débiteurs divers	640	640	
<b>TOTAL</b>	<b>607 229</b>	<b>607 229</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 357	13 357		
Personnel et comptes rattachés	6 616	6 616		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 173	21 173		
Autres impôts taxes et assimilés	394	394		
<b>TOTAL</b>	<b>41 540</b>	<b>41 540</b>		

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
FONDATION GOODPLANET AF	357 778		30 833	357 778	326 945
FONDATION GOODPLANET BIO	129 008		6 153	129 008	122 855
FONDATION GOODPLANET MOH	154 291		14 447	154 291	139 844
FONDATION GOODPLANET PHC	86 277		72 163	86 277	14 114
<b>TOTAL</b>	<b>727 354</b>		<b>123 596</b>	<b>727 354</b>	<b>603 758</b>

Les fonds dédiés sur subventions de fonctionnement sont la rubrique du passif qui enregistre à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les parties versantes à des programmes d'intervention de l'association ETC TERRA, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	583 758
<b>Total</b>	<b>583 758</b>

ANNEXE

Exercice du 01/04/2012 au 31/12/2012

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 209
Dettes fiscales et sociales	5 547
Total	9 756

# ASSOCIATION ETC TERRA

127 rue d'Avron  
75020 PARIS

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/12/2012

Mesdames, Messieurs, les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisés, en application de l'article R.612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

## **CONVENTION DE BAIL**

Convention de bail entre l'Association ETC TERRA et Denis LOYER, vice-président du 11 avril 2012 au 31 mars 2013 et Président depuis le 1er avril 2013.

Montant comptabilisé sur l'exercice 2012 : 12 300 euros

### ***Personne concernée***

M. Denis LOYER, Vice Président

## **Conventions non autorisées préalablement**

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

### **1. CONVENTION AFRICOMPOST**

Mission de prestataire : Accompagnement des relations avec les différents partenaires du Projet; Mise en œuvre (supervision, coordination, évaluation, capitalisation et gestion du volet carbone du projet) ; Suivi financier ; Reporting semestriel d'avancement technique et financier ; Remise des rapports d'exécution technique et financières annuels.

Montant comptabilisé sur l'exercice 2012 : 357 777,87 euros

La conclusion du contrat avec la Fondation GoodPlanet aurait dû faire l'objet d'une autorisation de votre conseil d'administration.

### ***Personne concernée***

Mme Jaquet, membre du Conseil d'administration de l'association ETC TERRA et signataire des conventions, et Secrétaire générale de la fondation GoodPlanet.

### **2. CONVENTION BIOGAZ MALI**

Mission de prestataire : Accompagnement des relations avec les différents partenaires du Projet; Mise en œuvre (supervision, coordination, évaluation, capitalisation et gestion du volet carbone du projet) ; Suivi financier et animation du comité de pilotage du Projet. Reporting semestriel d'avancement technique et financier ; Remise des rapports d'exécution technique et financières annuels.

Montant comptabilisé sur l'exercice 2012 : 129 008,43 euros

La conclusion du contrat avec la Fondation GoodPlanet aurait dû faire l'objet d'une autorisation de votre conseil d'administration.

***Personne concernée***

Mme Jaquet, membre du Conseil d'administration de l'Association ETC TERRA et signataire des conventions, et Secrétaire générale de la fondation GoodPlanet.

**3. CONVENTION MAHAVOTRA**

Mission de prestataire : Accompagnement des relations avec les différents partenaires du Projet; Mise en œuvre (supervision, coordination, évaluation, capitalisation et gestion du volet carbone du projet) ; Suivi financier ; Reporting semestriel d'avancement technique et financier ; Remise des rapports d'exécution technique et financières annuels.

Montant comptabilisé sur l'exercice 2012 : 154 291 euros

La conclusion du contrat avec la Fondation GoodPlanet aurait dû faire l'objet d'une autorisation de votre conseil d'administration.

***Personnes concernées***

Mme Jaquet, membre du Conseil d'administration de l'association ETC TERRA et signataire des conventions, et Secrétaire générale de la fondation GoodPlanet.

**4. CONVENTION PHCF**

Mission de maître d'œuvre : Accompagnement des relations avec les différents partenaires du Projet; Monitoring et développement du Projet ; Reporting d'activité ; Gestion financière et suivi administratif.

Montant comptabilisé sur l'exercice 2012 : 86 277 euros

La conclusion du contrat avec la Fondation GoodPlanet aurait dû faire l'objet d'une autorisation de votre conseil d'administration.

***Personnes concernées***

Mme Jaquet, membre du Conseil d'administration de l'association ETC TERRA et signataire des conventions, et Secrétaire générale de la fondation GoodPlanet.

Paris, le 6 juin 2013.

Le Commissaire aux Comptes

**Vincent CORREGE**

